Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2022

Avignon : le Tribunal administratif de Nîmes ordonne le départ du cirque Zavatta

Le Tribunal administratif de Nîmes vient d'ordonner au cirque Zavatta-Prein de quitter le terrain des allées de l'Oulle sans délai, sous peine d'une astreinte financière de 500 euros par jour de retard à compter du vendredi 28 octobre inclus.

Le cirque s'est installé illicitement sur un terrain près des allées le 17 octobre dernier. Il n'a pas obtenu d'autorisation de la part de la Ville d'Avignon en raison de la dangerosité du site qui présente, en cette période de saison de pluies, un fort risque d'inondations, et n'offre pas les conditions requises de sécurité du public.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !